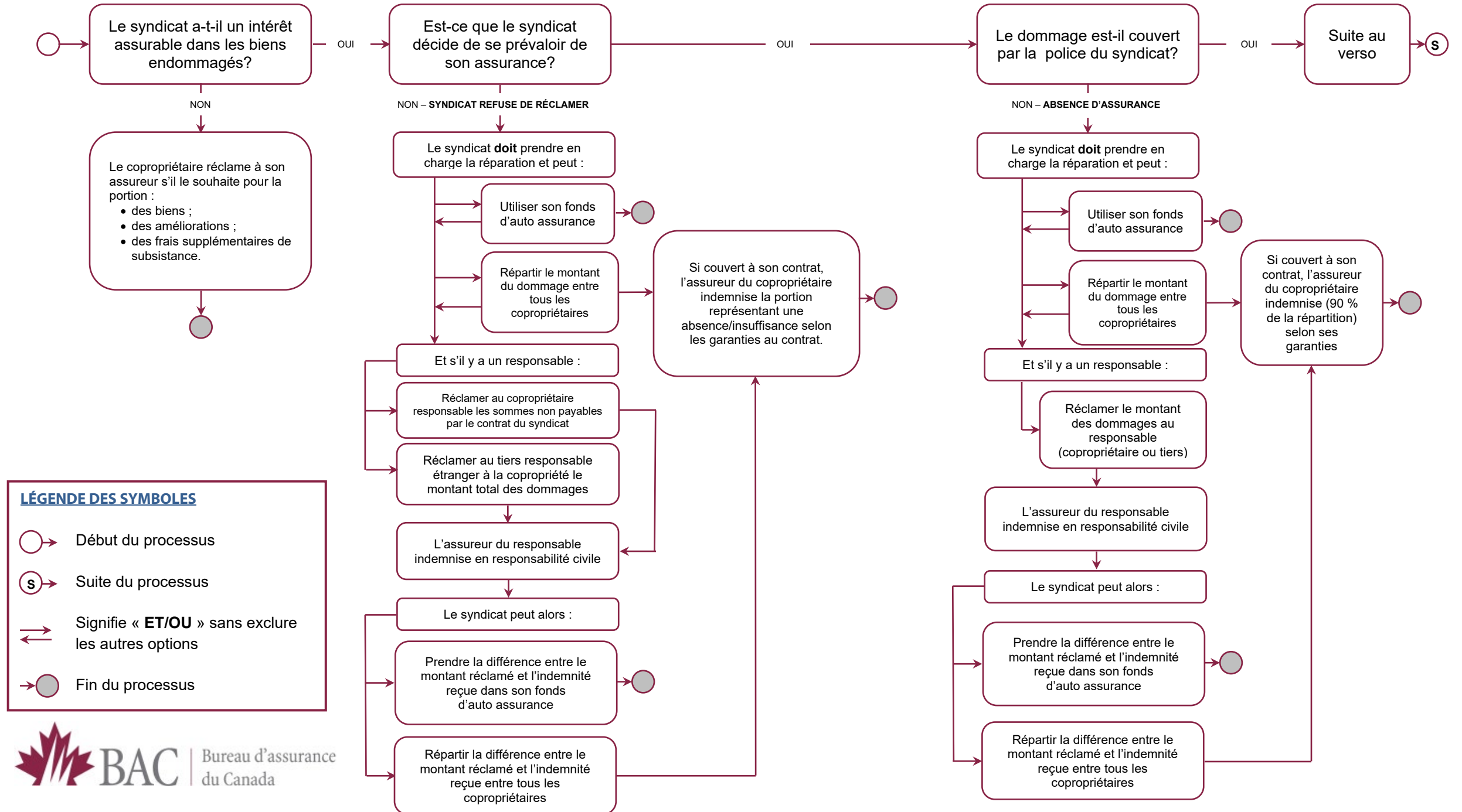


ÉTAPES D'UN RÈGLEMENT DE SINISTRE EN COPROPRIÉTÉ DIVISE



LÉGENDE DES SYMBOLES

- Début du processus
- Suite du processus
- Signifie « **ET/OU** » sans exclure les autres options
- Fin du processus

ÉTAPES D'UN RÈGLEMENT DE SINISTRE EN COPROPRIÉTÉ DIVISE (SUITE)

